



PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9/04/2025

PRESENTS : BERRICHILLO William, BRESSANELLI Gaëlle, MARTINS David, MORCEAU Michèle, DELOMME Christian, MARTINI Dominique, LOUREIRO Anne, GRAZIANI Christine, FAVRE Patrick, FISCHER Catherine, PASSIER Alain, GAY Simon

POUVOIRS : DUPERRIER Joëlle à FISCHER Catherine, CLOUP Philippe à LOUREIRO Anne, FERREIRA Gaëlle à PASSIER Alain, JACQUIN Thierry à DELOMME Christian

ABSENTS : MASSON Dominique, LUTJENS Élise, CORDIN Sébastien

SECRETAIRE DE SEANCE : Dominique MARTINI

Début : 20h35

I. APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

L'Assemblée prend connaissance du Compte Financier Unique 2024 de la commune dont les écritures sont en totale concordance. Les résultats budgétaires de l'exercice sont les suivants :

	Recettes	Dépenses	Résultats de l'exercice 2024
Investissement	371 652,61	379 466,98	-7 814,37
Fonctionnement	1 537 318,06	1 295 169,03	242 149,03

	Résultats de clôture 2023	Part affectée à l'investissement	Résultats de l'exercice 2024	Résultats de clôture 2024
Investissement	-49 006,30		-7 814,37	-56 820,67
Fonctionnement	246 083,17	200 000	242 149,03	288 232,20
Total	197 076,87	200 000	234 334,66	231 411,53

⇒ **Délibération** : le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le Compte Financier Unique de la commune

II. AFFECTATION DU RÉSULTAT 2024 – BUDGET COMMUNAL

1°) résultats budgétaires de l'exercice

	Recettes	Dépenses	Résultats de l'exercice 2024
Investissement	371 652,61	379 466,98	-7 814,37
Fonctionnement	1 537 318,06	1 295 169,03	242 149,03
Total	1 908 970,67	1 674 636,01	234 334,66

2°) résultats de clôture 2024

	Résultats de clôture 2023	Part affectée à l'investissement exercice 2005	Résultats de l'exercice 2024	Résultats de clôture 2024
Investissement	-49 006,30		-7 814,37	-56 820,67
Fonctionnement	246 083,17	200 000,00	242 149,03	288 232,20
Total	197 076,87	200 000,00	234 334,66	231 411,53

3°) restes à réaliser 2024

	Recettes	Dépenses	Solde
Investissement	0,00	0,00	0,00

4°) calcul du besoin de financement

déficit investissement 2024	56 820,67
solde restes à réaliser 2024	56 820,67

5°) affectation du résultat 2024

001 : solde d'exécution de la section d'investissement reporté en déficit **56 820,67**

en recettes de fonctionnement :

1068 : excédent de fonctionnement capitalisé **240 000,00**

002 : Résultat de Fonctionnement reporté **48 232,20**

⇒ **Délibération** : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter les résultats de l'exercice 2024 de la commune.

III. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Ouverture d'un poste Adjoint d'animation principal 1^{ère} classe.

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 9 AVRIL 2025

EMPLOIS	FILIERE	FONCTIONS A titre indicatif uniquement	EFFECTIFS		TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMAIRE
			budgétaires	pourvus	

Mairie

Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	Administrative	Finances et gestion administrative des personnels	1	1	35 heures
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	Administrative	Accueil, Etat Civil, régisseur périscolaire	1	1	35 heures
Adjoint administratif 2 ^{ème} classe	Administrative	Accueil, urbanisme, élections	1	1	35 heures

Services Techniques

Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	Technique	Entretien bâtiments, espaces verts	3	2	35 heures
Adjoint technique	Technique	Entretien bâtiments, espaces verts	1	0	35 heures
Agent contractuel	Technique	Coordonnateur des agents des ST	1	1	35 heures

Ecole Simone Soumier

Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe	Animation	Responsable périscolaire	1	0	21 heures
Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	Animation	Responsable périscolaire ATSEM	1 1	1 1	21 heures 35 heures
Adjoint d'animation	Animation	ATSEM	1	1	35 heures
Adjoint Technique principal de 2 ^{ème} classe	Technique	ATSEM Entretien polyvalent	1 1	1 0	28 heures 21 heures
Adjoint technique	Technique	Entretien polyvalent	1	1	21 heures
Adjoint technique	Technique	Gestion activités périscolaires, bus	1	1	28 heures
Adjoint technique	Technique	Cantine, garderie, animation périscolaire et gestion administrative	1	1	35 heures

Agent contractuel de droit public	Technique	Cantine, garderie, animations périscolaires	1	0	14,75 heures
Agent contractuel de droit public	Technique	Cantine, garderie, animations périscolaires	2	2	18,90 heures

Postes non annualisés :

Agent contractuel de droit public	Technique	Cantine/garderie/périscolaire	2	1	10 heures
Agent contractuel de droit public	Technique	Garderie	1	1	16 heures

TOTAL EFFECTIFS PERMANENTS POURVUS : 15

TOTAL EFFECTIFS PERMANENTS NON POURVUS : 5

TOTAL EFFECTIFS NON PERMANENTS : 3

TOTAL EFFECTIFS NON PERMANENT NON POURVUS : 1

⇒ **Délibération** : Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le tableau des effectifs tel que présenté en séance.

IV. VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ 2025

Les taux d'impositions proposés ci-après :

Foncier bâti : 29,88 %

Foncier non bâti : 99,48 %

Taxe d'habitation : 14,00 %

Pour un produit attendu de 1 000 205 €.

⇒ **Délibération** : Le Conseil Municipal vote à l'unanimité ces taux

V. ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF COMMUNAL 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2312-1 ;

Vu le projet de budget primitif présenté par Monsieur le Maire de Saint Maurice Montcouronne pour l'exercice 2025 qui s'équilibre en dépenses et en recettes selon le tableau joint à la présente délibération.

⇒ **Délibération** : le Conseil Municipal, ADOPTE à l'unanimité le budget primitif de la Commune de Saint Maurice Montcouronne pour l'année 2025 et vote les crédits qui y sont inscrits et AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer les mouvements de crédits qui seraient nécessaires, de chapitre à

chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

Fin du Conseil Municipal : 20h50



Note de synthèse Budget commune de Saint Maurice Montcouronne 2025

1) Éléments de contexte

La commune affiche près de 1550 habitants, soit une diminution de près de 60 habitants sur ces 7 dernières années. L'école a vu le nombre d'enfants augmenter en 2024 grâce à l'arrivée de nouveaux arrivants. Les dépôts de permis sont en très forte chute (3 en 2024) car peu de terrains constructibles restent disponibles à l'acquisition, les divisions ayant également fortement chuté en 2024

2) Priorités du budget

Les travaux de rénovation de la salle polyvalente sont enfin terminés et ont déjà permis de voir une baisse de la facture énergétique en fin 2024.

La part rénovation des rues est importante. Les conditions climatiques ont fortement contribué à leur dégradation et nous investissons de plus en plus sur ce chapitre de par la mise en place de pastilles ou réparations locales. Cela va se poursuivre aussi intensément sur l'année 2025. Nos recherches de subventions nous ont permis de pouvoir enfin programmer le changement des candélabres en led solaire hybride et de prévoir le futur plan d'installation de caméras de vidéoprotection.

Pour 2025 nous avons fait une demande de subvention pour un city park.

3) Ressources et charges de fonctionnement

Le budget est constitué de recettes et dépenses de fonctionnement.

Les recettes de notre mairie sont principalement constituées des diverses redevances (impôts, dotation de l'état) mais aussi des contributions diverses (locatifs salles et appartements, périscolaire).

En dépenses, les charges de personnel représentent un poste important et ont fortement augmenté du fait des revalorisations des points en 2024.

D'autres postes sont en hausse tels que les coûts liés aux travaux divers hors investissements (achats divers de matériels, les produits, les travaux de réfection et entretiens divers).

L'augmentation des coûts des matières premières (beurre, farine...) ont également contribué à la hausse des coûts liés au fonctionnement de l'école (cantine).

Note positive, nos négociations sur les contrats énergétiques ont permis de réduire l'impact de l'envolée des prix de ces dernières années.

4) Montant du budget consolidé

Le budget consolidé de la commune pour 2024 et BP 2025 est le suivant :

- Fonctionnement

	Réalisé 2024	BP 2025
Recettes	1 583 401,23	1 540 609,91
Dépenses	1 295 169,03	1 540 609,91

- Investissement

	Réalisé 2024	BP 2025
--	--------------	---------

Recettes	371 652,61	492 248,73
Dépenses	428 473,28	492 248,73

Evolutions prévues au budget en dépenses sur 2025 :

- Augmentation des taux de charge en masse salariale de la CNRACL (+3 %)
- Nouvelle hausse du smic attendue à l'été 2025 avec impact sur le poste masse salariale (+2%)
- Baisse attendue de nos consommations énergétiques suite aux travaux de rénovation énergétique effectués sur des bâtiments et à l'installation de nouveaux éclairages de rues
- Hausse du coût d'approvisionnement des repas scolaires pour 2025 (2024+ 7%)
- Stabilisation des coûts « ménage » suite à la renégociation d'un nouveau contrat

5) Crédit d'investissement

Notre crédit d'investissement est constitué de demandes de subventions, du FCTVA (fonds de compensation de la TVA) et de virement de crédit du fonctionnement à l'investissement. Tous les investissements prévus feront l'objet de recherches de subventions auprès des divers organismes (Etat, Région, département)

6) Epargne brute, épargne nette au 1^{er} janvier 2025

Epargne brute : 242 149,03 soit un taux de 15,75 % (14,50% en 2023)

Epargne nette : 186 343,75 €

7) Endettement de la commune

Avec l'extinction d'un prêt en janvier 2025, la commune ne porte plus que 2 emprunts en amortissement pour un total de 245 437,09 €, soit un endettement de 158 € par habitant (moyenne nationale des communes de la même strate : environ 617 €).

En l'état actuel, à projection constante, notre endettement sera au 1^{er} janvier 2026 de 120 €/hab.

8) Capacité de désendettement de la commune

Notre capacité de désendettement est de 1,1 années (moyenne nationale 8,2 années).

9) Niveau des taux d'imposition

Les taux d'imposition votés et inchangés au titre de l'année 2025 de la commune sont :

- Foncier bâti : 29,88 %
- Foncier non bâti : 99,48 %
- Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 14,00 %

10) Principaux ratios

Pour 2024

- Nombre de mandats émis : 1118
- Nombre de titres émis : 164
- Délai moyen de paiement : 2,50 jours
- Taux de recouvrement : 98,86%
- Taux de consommation de dépenses de fonctionnement : 96 %
- Taux de consommation des dépenses d'investissement : 78 %

Principaux postes de dépenses à caractère général (chapitre 011 : 514 980 € en 2024)

- Voirie : 15,47% (12 % en 2023)
- Energies, fluides : 15,52% (18,3 % en 2023)
- Restauration cantine : 13,63% (10.9 % en 2023)

- Ménage des divers locaux : 11% (11,9 % en 2023)

Subventions aux associations : 15 245 €

Principaux postes de recettes :

- Impôts divers : 67,75 %
- Produits des services, domaine (périscolaire, participation cantine, locatif...) : 13,22 %
- Dotation état : 14,4 %
- Taxes diverses : 4,84 %

11) Effectif de la commune et charges de personnel

Au 1^{er} janvier 2025, l'effectif de la commune est le suivant :

- 3 personnes à TP (temps plein base 35H) affectés à la mairie
- 3 agents techniques à TP (-1 par rapport à 2024)
- 11 personnes à l'école et au périscolaire, soit un équivalent de 7,89 personnes à TP

Les charges de personnel, toutes opérations confondues, sont de 621 339,98 € (salaires, charges, médecine du travail, CNAS...) soit 47,97 % du chapitre des dépenses. Celui-ci a légèrement augmenté compte tenu de l'augmentation des charges appliquées en 2024 et du rattrapage du coût de la vie applicable aux agents de la fonction publique.